



DECLARATION DES ARRETS DE TRAVAIL NON INDEMNISES / NON ASSURES

Bordereau à retourner

GRAS SAVOYE GROUPE SUD

ADP Public - Collectivités Locales
TSA 60300
69303 LYON CEDEX 07
Tél. : 05.56.00.90.80 Fax : 05.56.00.90.81



Si votre contrat prévoit :

1. Une franchise pour le risque maladie ordinaire, vous devez déclarer les arrêts sous la franchise, afin que le calcul du traitement s'applique uniquement sur l'année. Ainsi, nous pourrons vous rendre un bilan d'absentéisme complet et détaillé en fin d'année.
2. Une gestion par nos services du risque « maladie ordinaire » non assuré.

Vous trouverez, ci-après, un exemple de tableau vous permettant de déclarer ces arrêts sans compléter systématiquement pour chaque arrêt une demande de prestations.

Collectivité :

NOM / Prénom	Date de naissance	N° de Sécurité Sociale	Indice majoré	Cat	Tps de travail	Grade	Service	Nature du risque *	Premier jour d'arrêt	Dernier jour d'arrêt	Nbre d'enfants

*Maladie (MO), Maternité (MAT), Longue Maladie (LM), Longue Durée (LD), Accident du Travail (AT)

Date : / /

Signature et cachet :

Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Pour toute demande, veuillez-vous adresser à :
Gras Savoye Groupe-Sud ADP Public - Collectivités Locales, 5 Avenue Raymond Manaud. BP 50017, 33522 Bruges Cedex Tél 05 56 00 90 80 Télécopie 05 56 00 90 81